

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 140 (1960)

Rubrik: Berichte der Schweizer Komitees für internationale Unionen und
anderer Vertretungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII.

Berichte der Schweizer Komitees für internationale Unionen und anderer Vertretungen

Rapports des comités suisses des unions internationales et d'autres représentants

Rapporti dei comitati svizzeri delle unioni internazionali e d'altre rappresentanze

1. Schweizerisches Komitee für Geodäsie und Geophysik

In seiner Jahressitzung vom 7. März 1959 hat das Landeskomitee Berichte über den Verlauf des Kongresses der Internationalen Geodätisch-Geophysikalischen Union von 1957 entgegengenommen und Beratungen über die an den nächsten Kongreß (Helsinki, 26. Juli bis 6. August 1960) zu entsendende Schweizer Delegation gepflogen. In einigen Kurzberichten wurde über die Beteiligung der Schweiz an den Forschungen des Internationalen Geophysikalischen Jahres referiert und beschlossen, an den Jahressitzungen inskünftig neben den organisatorischen Traktanden auch einige Übersichtsreferate über die aktuellen Probleme der verschiedenen Arbeitsgebiete von Geophysik und Geodäsie zu bieten.

Schweizerisches Komitee für Geodäsie und Geophysik
Der Präsident: *W. Mörikofer*

2. Schweizer Komitee der Internationalen Astronomischen Union

Das Schweizer Komitee der Internationalen Astronomischen Union hielt im Jahre 1959 keine Sitzung ab. Die XI. Generalversammlung der IAU findet vom 15. bis 24. August 1961 in Berkeley (USA) statt.

M. Schürer

3. Comité national suisse de l'Union mathématique internationale

Quittant à la fin de l'année 1959 la présidence de la Société mathématique suisse, le soussigné est remplacé au sein du Comité national des mathématiciens par M. Jean de Siebenthal, professeur à l'Université de Lausanne. Le Comité national est ainsi formé, pour les années 1960 et 1961, de MM. B. Eckmann (Zurich), H. Jecklin (Zurich), G. de Rham (Lausanne), W. Saxer (Zurich), J. de Siebenthal (Lausanne).

G. Vincent

4. Comité suisse de la chimie Schweizerisches Komitee für Chemie

1. *Composition*: Par suite de la démission de M. le Dr R.-C. Vetter, un des deux représentants de la Société suisse des industries chimiques, cette dernière société a désigné à sa place M. Ch.-E. Barrelet, délégué du Conseil d'administration de la Société Siegfried SA à Zofingue. Par ailleurs, la composition du Comité n'a pas varié.

2. *Activité interne*: En dehors de l'activité courante du Comité (notamment la représentation aux assemblées générales des trois sociétés qui le composent) ce dernier a traité le problème du groupement des sociétés qui, sur le plan national, s'occupent des aspects scientifiques de la Chimie pure et appliquée. En effet, aux trois sociétés nationales qui composent actuellement le Comité suisse de la chimie se sont ajoutées ces dernières années deux autres sociétés, nationales également, la Société suisse de biochimie (Schweizerische Gesellschaft für Biochemie) et la Société suisse de chimie clinique (Schweizerische Vereinigung für Klinische Chemie). Le Comité suisse de la chimie ainsi que les organes représentatifs des deux nouvelles sociétés se sont mis d'accord sur un élargissement du Comité qui, à l'avenir, se composera de représentants des 5 sociétés, à savoir la Société suisse de chimie, la Société suisse des industries chimiques, la Société suisse de chimie analytique et appliquée, la Société suisse de biochimie et la Société suisse de chimie clinique; les 3 premières seront représentées comme par le passé chacune par 2 membres, les 2 dernières chacune par 1 membre; à ces 8 membres s'ajoutent, avec voix consultatives, les présidents des 5 sociétés. Le Comité suisse de la chimie représentera à l'avenir notre pays non seulement au sein de l'Union internationale de chimie pure et appliquée, mais encore dans l'Union internationale de biochimie. Pour la couverture des dépenses qui incombent au Comité suisse de la chimie (notamment la part non couverte par le Conseil fédéral de la cotisation de la Suisse à l'Union internationale de chimie pure et appliquée, à quoi s'ajoutera la cotisation à l'Union internationale de biochimie), une clé de répartition a été établie selon laquelle les sociétés respectivement des industries chimiques et de chimie analytique et appliquée, conservent leurs parts actuelles de resp. 60 % et 10 %, la part de la Société suisse de chimie étant fixée à 25 % et les 5 % restant étant répartis entre les deux nouvelles sociétés à effectifs relativement modestes. Les nouveaux statuts ont été ratifiés par toutes les sociétés intéressées; ils ont été approuvés par le président central de la Société helvétique des sciences naturelles. Ils entreront en vigueur en principe dès le 1^{er} janvier 1960.

3. *Relations avec l'Union internationale de chimie pure et appliquée*: Le Comité suisse de la chimie a été appelé à examiner les propositions de nominations de membres suisses à diverses commissions de l'Union, propositions qui toutes ont été approuvées. En outre, le Comité a servi d'intermédiaire pour la diffusion des circulaires concernant le XVII^e Congrès international de chimie qui a eu lieu à Munich du 30 août au 6

septembre. Ce Congrès, qui était consacré à la chimie minérale (notamment réactions aux hautes pressions et hautes températures) et qui s'accompagnait de quelques symposiums de chimie biologique et de chimie appliquée, a réuni près de 4000 participants, dont plus de 80 suisses; 4 conférences et plusieurs communications ont été faites par des auteurs suisses.

Le Congrès a été précédé de la XX^e Conférence de l'UICPA, à laquelle notre pays a été représenté par les 6 délégués au Conseil auxquels il a droit, à côté des 3 membres d'office que la Suisse y avait en la personne de MM. le Prof. A. Stoll, le Dr R. Morf et le Prof. W. Kuhn, resp. président et secrétaire général de l'Union et président de la section de chimie physique.

Voici quelques décisions importantes parmi celles prises par le Conseil de l'Union à la Conférence de Munich. Le Prof. A. Stoll étant arrivé au terme de son mandat, c'est le Prof. W. A. Noyes (USA) qui a été nommé président de l'Union pour 4 ans. M. R. Morf, secrétaire général, arrivé au terme de son mandat, a été réélu pour une nouvelle période de 4 ans.

L'Argentine, la Bulgarie et la République de Chine (Formose) ayant été admises comme membres, l'Union compte maintenant 36 pays adhérents.

Le Conseil a adopté une proposition de la section de chimie physique tendant à choisir comme base des poids atomiques le carbone $^{12}\text{C} = 12$. Cette décision est destinée à mettre fin à la divergence entre poids atomiques «chimiques» (basés sur le poids atomique du mélange isotopique moyen oxygène = 16) et les poids atomiques «physiques» (basés sur l'isotope $^{16}\text{O} = 16$). Pour la pratique courante du chimiste cela n'entraînera qu'une diminution négligeable des poids atomiques de 43/1000000.

Une commission a été désignée pour examiner comment le génie chimique pourrait trouver une représentation adéquate au sein de l'Union.

Pour assurer une diffusion aussi large que possible aux travaux de l'Union et des symposiums organisés par elle ou placés sous son égide, un journal sera publié, contenant notamment les textes des conférences présentées aux symposiums. Des tirés à part de tous les textes publiés dans ce journal pourront être achetés dans le commerce. Les règles définitives de nomenclature adoptées par l'Union pourront être reproduites *sans copyright*.

Le problème des finances de l'Union n'est toujours pas résolu; le Conseil a décidé d'envisager une augmentation des cotisations (échelonnées actuellement en trois catégories entre \$ 200.— et \$ 1300.—), avec augmentation aussi du nombre des catégories. La prochaine conférence aura à en délibérer en 1961.

Cette XXI^e conférence aura lieu à Montréal (Canada) en août ou septembre 1961; elle sera suivie du XVIII^e Congrès international de chimie consacré à la chimie physique (et chimie appliquée) et comportera aussi des symposiums de chimie organique.

E. Cherbuliez, président du Comité suisse de la chimie

5. Schweizer Komitee der Internationalen Union für reine und angewandte Physik

Die Geschäfte des Komitees konnten in einer Sitzung behandelt werden. Es wurden die Anträge für die Wahlen an der Generalversammlung in Ottawa (September 1960) bereinigt. Vom 28. Juli bis 4. August 1960 findet in Paris eine von der Union organisierte Konferenz über «Fragen der Ausbildung in Physik an den Gymnasien und Hochschulen» statt. Das Komitee wurde beauftragt, drei schweizerische Delegierte für die Konferenz zu bestimmen. Es sind dies die Herren Ständerat Dr. E. Vaterlaus, Zürich, Prof. Dr. H. Staub, Universität Zürich, und Dr. Hugo Saini, Gymnasium Genf.

Prof. Dr. *P. Huber*, Präsident

6. Schweizerische Kommission für die Internationale Biologische Union

Die IUBS hat im Jahre 1959 keine Sitzungen und keine Delegiertenversammlung abgehalten. Dagegen wird seit 1959 die «ICSU Review» mit Angaben über internationale wissenschaftliche Zusammenarbeit herausgegeben und zur Verfügung gestellt.

Prof. Dr. *Max Geiger-Huber*

7. Comité national suisse de l'Union radio-scientifique internationale

Le Comité national suisse a tenu sa réunion annuelle le 6 novembre à Meyrin-Genève. La partie scientifique de cette réunion a été consacrée au CERN (Organisation pour la recherche nucléaire), avec lequel l'URSI est en relation par l'intermédiaire de l'UNESCO et dont les travaux ont de nombreux points communs avec les problèmes dont s'occupent les commissions VI (Ondes et circuits radioélectriques) et VII (Radio-électronique). Les travaux suivants furent présentés et discutés en présence de nombreux représentants des sciences et de la technique:

J. R. MacCabe: «Das CERN und seine technischen Dispositionen im allgemeinen.»

I. Pizer: «Electronics and the 600 MeV synchro-cyclotron.» Ch. Schmelzer: «Hochfrequenztechnische und elektronische Probleme beim 25-GeV-Protonen-Synchrotron.»

Les participants à la réunion eurent l'occasion de visiter les installations du grand synchrotron à protons et du synchro-cyclotron.

W. Gerber

8. Weltassoziation für das Studium des Quartärs (INQUA)

Die INQUA hat im Jahre 1959 keine Sitzungen abgehalten.

Prof. Dr. *L. Vonderschmitt*

9. Commission internationale des Tables de Constantes (sélectionnées)

Le Centre américain, appuyé par le National Research Council, a poursuivi son activité dans le sens déjà indiqué dans le précédent rapport pour 1958.

Le Centre européen a édité le 4^e volume sur le pouvoir rotatoire naturel. Il s'agit des constantes sélectionnées du pouvoir rotatoire des alcaloïdes qui constituent un volume de 200 pages édité par Pergamon, dont les textes sont en français et en anglais.

Prof. *Charles Haenny*,
président de la Commission internationale
des Tables de Constantes

10. Internationale Geographische Union

Mitglieder: Die IGU zählt gegenwärtig 48 Mitgliedsländer.

Kommissionen: Die 15 Kommissionen sind: Medizinische Geographie, Periglazialmorphologie, Inventar der Welt-Bodennutzung, Bibliographie alter Karten, Trockenzone, Karstphänomene, Erosionsniveaux und Einebnungsflächen um den Atlantik, Klassifikation geographischer und kartographischer Publikationen, Hangentwicklung, Küstensedimentation, Schulunterricht in Geographie, Angewandte Geomorphologie, Landesatlanten, Bevölkerungskarte der Welt, Feuchttropische Zonen.

Internationale Tagungen organisierten im Jahre 1959 die Kommissionen für Medizinische Geographie, Periglazialmorphologie, Karstphänomene, Hangentwicklung, Küstensedimentation, Schulunterricht in Geographie und Feuchttropische Zonen.

Publikationen: Die IGU publiziert zweimal pro Jahr «Le Bulletin de Nouvelles de l'IGU», das von Geographen und geographischen Instituten durch das schweizerische Nationalkomitee bezogen werden kann. Band XI, 1960, Nr. 1/2, brachte vor allem Tätigkeitsberichte der Kommissionen sowie ein Verzeichnis der Publikationen der IGU und Nachrichten über einzelne Mitgliedsländer. Mit Unterstützung durch die IGU erschien 1959 Band 10, 1957, der «Bibliographie Cartographique Internationale».

Der Präsident: *Heinrich Gutersohn*

11. Internationale Union für Kristallographie

Im Berichtsjahr fanden keine Symposien oder Tagungen statt. Ein «Index of Crystallographic Supplies» wurde herausgegeben, und ein neues «World Directory of Crystallographers» ist in Vorbereitung.

Der Sekretär: PD Dr. *A. Niggli*

12. Schweizerisches Forschungsinstitut für Hochgebirgsklima und Tuberkulose in Davos

Der Stiftungsrat hat in seiner Sitzung vom 11. Juni 1960 in Zürich Tätigkeitsberichte und Jahresrechnungen für 1958–1960 entgegengenommen, einen neuen Präsidenten gewählt und sich vor allem mit der Zukunft der Medizinischen Abteilung beschäftigt.

Der Bericht des Präsidenten, Dr. Marcel deQuervain, läßt erkennen, welche große Arbeit geleistet werden mußte, um die Wiederaufnahme des Betriebes an der seit dem Frühjahr 1957 stillgelegten Medizinischen Abteilung zu ermöglichen. Es handelte sich besonders darum, die finanzielle Basis des Institutes zu erweitern, einen geeigneten Abteilungsleiter zu finden und ein Forschungsprogramm aufzustellen, das sich wegen der Rückläufigkeit der Tuberkulose nicht mehr auf diese eine Krankheit beschränkt, sondern auch die Erforschung anderer Krankheiten von allgemeiner Bedeutung (wie Allergiekrankheiten) vorsieht. Diese sich gegenseitig bedingenden Teilprobleme sind nun soweit gelöst worden, daß die Medizinische Abteilung wohl bald wiedereröffnet werden kann.

Parallel zu dieser Entwicklung bahnten sich seit dem Herbst 1958 Beziehungen zu einer Forschergruppe an, die unter der Bezeichnung «Experimentelle Chirurgie» Probleme der Wundheilung, Ostiosynthese usw. bearbeitet. Daraus entfaltete sich im Mai 1959 unter der Leitung von PD Dr. med. W. Allgöwer (Chur) neues wissenschaftliches Leben, und die gemeinsamen Züge in der Zielsetzung des Institutes und dieser Forschergruppe lassen sogar einen Zusammenschluß nicht ausgeschlossen erscheinen.

Der Bericht des Leiters des Observatoriums, PD Dr. W. Mörikofer, zeigt, daß es dieser meteorologisch-bioklimatischen Forschungsstätte gelungen ist, ihren Ruf im In- und Ausland durch weitere wertvolle Arbeiten von Dr. Mörikofer, Dr. H. Wierzejewski, Dr. P. Bener, Dr. E. Flach und P. Valko zu festigen. In der Fabrikationsabteilung sind unter der Leitung von Dr. Wierzejewski Instrumente für Strahlungsforschung und Bioklimatologie entwickelt und gebaut worden.

Der Stiftungsrat hat dem Rücktrittsgesuch des Präsidenten entsprechen müssen, er verdankt Dr. de Quervain eine große und wertvolle Arbeit, besonders auch im Hinblick auf eine Wiedereröffnung der Medizinischen Abteilung. Als Nachfolger ist Dr. med. Felix Suter in Davos gewählt worden. Der Delegierte der SNG im Stiftungsrat: *Reto Florin*

13. Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse

L'année 1959 comptera de façon toute particulière dans les annales du Parc national. L'arrêté fédéral du 3 avril 1914, après 45 années, a été révisé à la suite des nombreux événements qui ont marqué l'existence du Parc durant les quinze dernières années. De nouveaux contracts ont été

conclus avec les communes propriétaires de territoires incorporés au Parc. A la demande du Conseil fédéral, le Prof. Beck, de Berne, après consultation avec la Commission fédérale du Parc, a élaboré un nouvel arrêté fédéral qui fut remis aux membres de l'Assemblée fédérale le 15 mai 1959. Les commissions désignées par les Chambres ont siégé au Parc en mai et en août et le nouvel arrêté fut voté par l'Assemblée fédérale, sans opposition, dans la séance d'automne. Enfin, en date du 16 décembre, l'initiative dite du Parc national, déposée en 1957, fut retirée par ses partisans.

Le Prof. J. de Beaumont, ancien président central de la SHSN, ancien président de la Commission d'études scientifiques au Parc et membre très actif de la Commission de conciliation, s'est retiré et a été remplacé par le Prof. Gian Töndury, président central de la SHSN.

La Commission s'est réunie deux fois dans le courant de l'année: au printemps à Lucerne et en été dans le Parc, à Zernez, suivi de la traversée de Cluozza sur Praspöl.

Le nombre des visiteurs et des touristes ne cesse de s'accroître et avec près de 2500 nuitées à Cluozza, tous les chiffres antérieurs sont dépassés. Cela pose également de nouveaux problèmes de surveillance et soulève l'opportunité de prévoir de nouvelles possibilités de logement aux abords du Parc. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le Parc a été créé en premier lieu en vue de la recherche scientifique et secondairement seulement pour les touristes.

L'état de santé des grands mammifères paraît satisfaisant et leur dénombrement laisse voir une certaine stabilité dans les troupeaux de Chamois et de Bouquetins ainsi que parmi les Chevreuils. Par contre le nombre des Cerfs augmente malgré que les chasseurs aient tiré quelque 90 Cerfs dans les alentours du Parc.

L'activité de la Commission pour l'étude scientifique est résumée dans le rapport de celle-ci (voir page 81). Rappelons pour terminer que M. H. Brunner, directeur du Musée du Parc national à Coire, a organisé une exposition sur le Parc qui a rencontré un succès mérité et a attiré environ 60 écoles et classes du canton.

Jean-G. Baer

14. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

Le Comité, présidé par le commandant de corps H. Gübeli, s'est préoccupé de nombreuses affaires parmi lesquelles le problème de la navigation sur le Haut-Rhin fut le plus grave par la menace qu'il représente pour une partie importante de notre patrimoine naturel.

Le Conseil a nommé un nouveau secrétaire, le Dr D. Burckhardt, connu des milieux scientifiques pour ses recherches sur les mammifères du Parc national. La Commission consultative qui comprend des délégués de la SHSN s'est réunie le 6 juin 1959. Une commission commune du Heimatschutz et du Naturschutz étudie les propositions pour l'établissement d'une liste des monuments naturels d'importance nationale.

Les comptes de la Ligue, grâce surtout à quelques dons importants et au bon résultat de la vente de l'écu d'or, sont satisfaisants. Il n'en reste pas moins qu'une protection efficace de la nature n'est plus concevable de nos jours sans une intervention financière massive des pouvoirs publics. Les propositions du conseiller national Urs Dietschi et du Prof. A. Frey-Wyssling concernant la création d'un fonds national pour la protection de la nature ont retenu l'attention reconnaissante des dirigeants de la Ligue et donné l'espoir que leurs efforts obtiendront enfin une consécration officielle et l'appui financier qu'ils méritent.

Le Comité et le Conseil de la Ligue s'efforcent de constituer en fondation le Fonds du Parc national, qui atteint presque le million, et dont les revenus sont désormais utilisables pour des dépenses en faveur du Parc. Le but de l'opération est de préciser le statut juridique de ce fonds et d'en assurer tant la gérance que l'emploi. *E. Dottrens*

15. Kuratorium der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung»

Für den verstorbenen Prof. Däniker wurde als Mitglied des Kuratoriums sein Amtsnachfolger, Prof. Markgraf, gewählt. Ferner trat an Stelle des frühern Quästors der SNG, Herrn Prof. Blanc, der Unterzeichner dieses Berichtes. Als Rechnungsrevisor wurde an Stelle des demissionierenden Dr. Dietler Herr W. Baumann, Zollikon, gewählt.

Den drei nutznießungsberechtigten Instituten wurden wie im Vorjahr 30000 Fr. zugewiesen. Aus verschiedenen Gründen wurden diese Kredite in den vorangegangenen Jahren nicht voll beansprucht, so daß per 31. Dezember 1959 noch die folgenden Saldi bestehen:

Systematisch-botanisches Institut und Botanisches Institut der Universität Zürich: Fr. 42 285.67.

Zoologisch-vergleichend anatomisches Institut und Zoologisches Museum inkl. Paläontologisches Institut der Universität Zürich: Fr. 23 252.36.

Institut de zoologie et anatomie comparée et Station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève: Fr. 14 677.90.

Größere Forschungsprojekte stehen in Aussicht. Das *totale Vermögen* der Schenkung beträgt am 31. Dezember 1959 *Fr. 1 340 896.75*. Im übrigen sei auf den ausführlichen Jahresbericht der Schenkung verwiesen.

W. Saxer

16. Bericht über die Stiftung Amrein-Troller, Gletschergarten, Luzern

Während letztes Jahr zwei Großveranstaltungen (Saffa in Zürich und Weltausstellung in Brüssel) den Geschäftsgang merklich negativ beeinflussten, stieg die Besucherzahl des Gletschergartens 1959 wieder stark an. Das Berichtsjahr stand ganz im Zeichen des Galeriebaues über dem wertvollen Pfyffer-Relief. Die Baukosten beliefen sich auf rund 66 000 Fr., was dem Voranschlag entsprach. Von der Familie Mahler-von Pfyffer

wurde dem Gletschergarten ein sich bisher im Familienbesitz befindendes lebensgroßes Bild von General Pfyffer, der das Relief erstellt hat, als Depositum übergeben, welches neben dem Relief aufgehängt wurde. — Außer dem Galerieaufbau waren auch Reparaturen am Dach der Tiergruppe und an den Kellertüren notwendig. — Die geschäftlichen Belange wurden in drei Sitzungen erledigt.

Seit wenigen Jahren beherbergt der Gletschergarten Luzern auch eine Murmeltierkolonie, welche eine besonders geschätzte Attraktion darstellt. 1959 wurden den beiden männlichen Tieren zwei Weibchen beigegeben, wovon das eine bald verschwand. Das kommende Jahr wird zeigen, ob sich der gewünschte Nachwuchs einstellen wird.

Die zur Verfügung stehenden Stiftungsgelder wurden wie folgt verteilt: Kantonsschule und höhere Stadtschulen von Luzern für Reisen natur- und heimatkundlicher Richtung 1900 Fr., Schweizerische Geologische Gesellschaft (Festschrift Staub) 2000 Fr., Innerschweizerisches Jahrbuch für Heimatkunde 2000 Fr., Naturforschende Gesellschaft Luzern als Beitrag an die Drucklegung der Kappeler-Übersetzung «Pilati montis historia» 1000 Fr., Dissertation R. Seiffert, Basel, 1000 Fr., Heimatvereinigung Wiggertal für die Ausgrabungen von Egolzwil IV und der Hasenburg bei Willisau 2000 Fr., Vogelwarte Sempach 1000 Fr., Institut für Ur- und Frühgeschichte in Basel 500 Fr., Floristische Kommission der NGL 600 Fr., Verschiedenes 1500 Fr.

Der Delegierte der SNG: *J. Aregger*